

ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE – LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS

L'an deux mille DOUZE, le 2 FEVRIER, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Gérard SONGY

Date de convocation du Conseil communautaire : 25 janvier 2012

Etaient présents :

- ARCINS: Claude GANELON, Daniel PARABIS pouvoir à Claude GANELON
- ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX pouvoir à Gérard SONGY, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
- CANTENAC: Eric BOUCHER, Roger DEGAS
- CUSSAC: Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
- LABARDE: Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
- LAMARQUE: Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
- LUDON-MEDOC: Joseph FORTER, Benoit SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Yves DUMAS
- MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUSE, Marie-Claudette DARASPE
- MARGAUX: Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD, Serge FOURTON
- LE PIAN-MEDOC: Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
- SOUSSANS: Pierre-Yves CHARRON pouvoir à Pascal GALLEGO, Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE

Absente, excusée : Fabienne OUVRARD

Concerne: 2012-0202-06 TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 28 avril dernier fixant un taux de promotion de 100% applicable aux avancements de grade pour les années 2011 inclus à 2015 inclus,

Vu la proposition faite, pour avis, à la Commission Administrative Paritaire placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sur les propositions d'avancements de grade suivantes :

- Un Adjoint Technique de 1ère classe avancé au grade d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe,
- Deux adjoints techniques de 2^{ème} classe avancés au grade d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe.

Il vous est proposé de transformer à compter du 1er mars 2012 :

- Un poste d'Adjoint Technique de 1ère classe en Adjoint Technique Principal de 2ème classe.

- Deux Adjoints Techniques de 2ème classe avancés au grade d'adjoint technique de 1ère classe.

De plus, un recrutement a été effectué pour un poste de secrétaire administrative. Il est donc nécessaire d'ouvrir un poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe.

Il vous est proposé de créer un poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe à partir du 6 février 2012.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

- ▶ décide de transformer à compter du 1^{er} mars 2012 :
- Un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe en Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe.
- Deux Adjoints Techniques de $2^{\rm ème}$ classe avancés au grade d'Adjoint Technique de $1^{\rm ère}$ classe ;
- ▶ décide de créer un poste d'Adjoint Administratif de 1ère classe à partir du 6 février 2012

Le Tableau des effectifs modifié est joint à la présente délibération.

Certifié exécutoire : Reçu en Sous-Préfecture le Publié ou notifié le Pour copie conforme Arsac, le 6 février 2012

Le Présid

Gérard D

TABLEAU DES EFFECTIFS au 6 février 2012

I ABLEAU DES	TABLEAU DES EFFECTIFS au 6 février 2012								
Grade	cat.	postes ouverts	postes pourvus	postes non pourvus	proposés	nouveau tableau			
Personnel Titulaire		62	60	2	1	63			
Filière Administrative			<u> </u>	•					
Directeur Général des Services	А	1	1	0	0	1			
			1	0	0	1			
Directeur Général des Services Adjt	A A	1			<u> </u>				
Directeur Territorial*	A	1	1	0	0	1			
Attaché Territorial Principal*	A	1	1	0	0	1			
Attaché Territorial	A	1	1	0	0	1			
Rédacteur Principal	В	1	1	0	0	1			
Adjoint Administratif 1 ^{ère} Cl	С	11	1	0	11	2			
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Cl	С	2	2	0	0	2			
TOTAL		7	7	0	11	8			
Filière Animation									
Animateur	В	2	2	0	0	2			
Adjoint d'Animation 1 ^{ère} Cl	С	2	2	0	0	2			
Adjoint d'Animation 2 ^{èrne} Cl	С	4	3	1	0	4			
TOTAL		8	7	1	0	8			
Filière Sécurité	1000000000		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<u> </u>	!			
Chef de service PM principal de 1 ^{ère} classe	В	1	1	0	0	1			
Brigadier-Chef principal	C	2	2	0	0	2			
Brigadier Street Principal	C	2	2	0	0	2			
	C		5		0	5			
Gardien	0	5		0					
TOTAL		10	10	0	0	10			
Filière sportive			1	1	T				
Educateur des APS Hors Classe	В	1	1	0	0	1			
TOTAL		11	1	0	0	1			
Filière Médico-Sociale					T				
Puéricultrice	A	2	11	1	0	2			
Éducatrice Principal Jeunes Enfants	В	11	1	0	0	1			
Éducatrice Jeunes Enfants	В	5	5	0	0	5			
Infirmière	В	1	1	0	0	1			
Auxiliaire de Puériculture 1 ^{ère} Cl	С	3	3	0	0	3			
Auxiliaire de Puériculture	С	2	2	0	0	2			
TOTAL		14	13	1	0	14			
Filière Technique **									
Ingénieur Territorial	A	1	1	0	0	1			
Agent de maîtrise	C	11	1	0	0	1			
Adjoint Technique principal de 1 ^{ère} Cl	С	1	1	0	0	1			
Adjoint Technique principal de 2 ^{èrre} Cl	С	2	2	0	1	3			
Adjoint Technique 1 ^{ère} Ci	С	11	11	0	1	2			
Adjoint Technique 2 ^{ème} Cl	С	15	15	0	-2	13			
Agent Technique Qualifié	С	11	1	0	0	1			
TOTAL		22	22	0	0	22			
	1			ı	- I				
Personnel Contractuel		3	3	0	0	3			
Chargé de Mission	A	3	3	0	0	3			
TOTAL GÉNÉRAL		65	63	2	1	66			

^{*} Grade Fonctionnaire DGS et DGAS qui n'interviennent pas dans le calcul des effectifs

^{* * 2} agents sont détachés auprès de la Société prestataire services OM

Acis i	(Classe)	1			
012012	-9202-06				
i de la companya de l	13	Š	Ü		6
En préparation Po	our signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR regal<	Classé
(gentifiant FAS	OT: ASCL	_3_2012-02-09T15-0	33-58.00 (M(4853	7973)	
ldentifiant unique Tac		43301447-2012020 0 <u>é</u>)	-DL2012-0262-06	-DE <u>{ Voir l'accusé c</u>	<u>ie récapiion</u>
Objet de l'ac	se · Table	au des effectifs - Mo	diffication		
Date de decisio	on: 06/02	//2012			ertifié Conforme
Nature de l'ac	te Délib	śration			
Matière de l'ac	4.1. F	nction publique Personnel titulaires et transformation de po	stagiaires de la F. este	P.T.	
ÁG	ie. <u>96.PC</u>	<u>E</u>			
Préparé		Le 08/02/12 à 15:53		ERIER Jean-Marc	
Transmis Accusé de reception		Le 09/02/12 à 15:34 Le 09/02/12 à 16:22	9ar <u>£</u>	ERIER Jean-Marc	